



Grilles en vigueur depuis le 1er janvier 2022 · vérifiées par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

Votre carrière en un coup d'œil

2 grades · de 1 668 € à 3 005 € net par mois

GRADE 1

Puéricultrice

1 668 → 2 841 €

net par mois

11 échelons · 26 ans

Au choix de l'employeur

dès le 4e échelon, 10 ans de services



GRADE 2

Hors classe

1 840 → 3 005 €

net par mois

11 échelons · 25 ans 6 mois

Ce que vous pouvez gagner dans chaque grade

Puéricultrice



1 668 € → 2 841 €

Hors classe



1 840 € → 3 005 €

Net estimé par mois, du 1er au dernier échelon, sans les primes, pour un fonctionnaire à temps complet. Les grades se chevauchent : monter de grade, c'est surtout pouvoir aller plus haut.

Bon à savoir

- Changer de grade n'est jamais automatique : l'employeur inscrit chaque année des agents au tableau d'avancement, en s'appuyant notamment sur l'entretien professionnel.
- Une question sur votre avancement ou votre reclassement ? La FSU peut vous aider : fsut62.fr/contact.

Le détail de chaque grade (grille, net, suite de carrière) : Puéricultrice : page 2 · Hors classe : page 3.



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2022 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
11	2 102 € → 3 579 €	1 668 € → 2 841 €	26 ans

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	1 an 6 mois	489	427	2 102,03 €	1 668,36 €	
2e	2 ans	518	450	2 215,25 €	1 758,24 €	+89,88 €
3e	2 ans	558	478	2 353,09 €	1 867,64 €	+109,40 €
4e	2 ans	595	506	2 490,93 €	1 977,04 €	+109,40 €
5e	2 ans	631	534	2 628,77 €	2 086,45 €	+109,41 €
6e	2 ans 6 mois	669	563	2 771,53 €	2 199,75 €	+113,30 €
7e	3 ans	709	593	2 919,21 €	2 316,98 €	+117,23 €
8e	3 ans	750	624	3 071,82 €	2 438,10 €	+121,12 €
9e	4 ans	792	656	3 229,35 €	2 563,13 €	+125,03 €
10e	4 ans	836	690	3 396,72 €	2 695,96 €	+132,83 €
11e	fin de grille	886	727	3 578,86 €	2 840,54 €	+144,58 €

En résumé : du 1er au 11e échelon, le net estimé passe de 1 668 € à 2 841 €, soit 1 172 € de plus en 26 ans.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Concours sur titres complété d'épreuves, diplôme d'État de puéricultrice requis, menant au grade de base (pas de recrutement direct identifié).

Et après ?

Grade suivant : **puéricultrice hors classe**

Sa grille se termine à 3 005 € net estimé, soit 164 € de plus qu'à la fin de ce grade.

- Au choix de l'employeur : dès le 4e échelon, avec 1 an 6 mois dans cet échelon, après 10 ans de services

L'avancement de grade n'est jamais automatique : l'employeur doit vous inscrire au tableau d'avancement.



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2022 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
11	2 319 € → 3 786 €	1 840 € → 3 005 €	25 ans 6 mois

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
Provisoire 1	1 an	548	471	2 318,63 €	1 840,29 €	
Provisoire 2	2 ans	580	495	2 436,78 €	1 934,07 €	+93,78 €
3e	2 ans	614	520	2 559,85 €	2 031,75 €	+97,68 €
4e	2 ans	663	558	2 746,91 €	2 180,22 €	+148,47 €
5e	2 ans	695	582	2 865,06 €	2 274,00 €	+93,78 €
6e	2 ans 6 mois	739	615	3 027,51 €	2 402,93 €	+128,93 €
7e	3 ans	781	648	3 189,96 €	2 531,86 €	+128,93 €
8e	3 ans	825	681	3 352,42 €	2 660,80 €	+128,94 €
9e	4 ans	868	714	3 514,87 €	2 789,74 €	+128,94 €
10e	4 ans	906	743	3 657,63 €	2 903,04 €	+113,30 €
11e	fin de grille	940	769	3 785,62 €	3 004,64 €	+101,60 €

En résumé : du Provisoire 1 au 11e échelon, le net estimé passe de 1 840 € à 3 005 €, soit 1 164 € de plus en 25 ans 6 mois.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Par avancement depuis le grade de puéricultrice

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.